

## Newsmail de septembre 2024

Madame, Monsieur,

Lors de la session d'automne 2024, le Parlement a amélioré de façon ponctuelle le cadre financier du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028). Cependant, le prochain défi en matière de politique financière pour les organisations du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) se profile déjà à l'horizon. Le 20 septembre 2024, le Conseil fédéral a annoncé les grandes lignes de son programme d'allègement des finances fédérales. Se basant sur un rapport d'experts sur le réexamen des tâches et des subventions, il prévoit des mesures d'économies dans tous les domaines de tâches de la Confédération ; le domaine FRI serait touché par des économies à hauteur d'environ 500 millions de francs jusqu'en 2030. Les hautes écoles suisses et les organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation s'inquiètent des répercussions de ces mesures d'économies sur la qualité de leurs prestations et y voient une menace pour la position de pointe de la Suisse dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, [petra.studer@netzwerk-future.ch](mailto:petra.studer@netzwerk-future.ch)

---

**FACTS & FIGURES**

---

# Message FRI 2025-2028 : décisions des Chambres fédérales

Domaines FRI	Crédit-cadre du Conseil fédéral en mio de CHF	Augmentations en mio de CHF	Coupes en mio de CHF
<b>Formation professionnelle</b>			
— Plafond de dépenses des subventions forfaitaires	2'916,7	23,4	
— Plafond de dépenses de la Haute école fédérale en formation professionnelle	670,5		
— Plafond de dépenses de la formation professionnelle supérieure	164,3		
— Crédit d'engagement pour la promotion de projet	183,9		23,9
<b>Formation continue</b>			
— Plafond de dépenses	75,7		
<b>Contributions aux cantons en matière d'aides à la formation</b>			
— Plafond de dépenses	99,9		
<b>Domaine des EPF</b>			
— Plafond de dépenses	11'116,2	50,0	
<b>Financement alloué en vertu de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)</b>			
— Contributions de base aux universités cantonales	2'996,3	32,4	
— Contributions de base aux hautes écoles spécialisées	2'373,8	23,5	
— Contributions d'investissements et les participations aux frais locatifs	453,3		50,0
— Contributions liées à des projets	128,2		5,9
<b>Crédits pour la coopération internationale en matière de formation et pour les bourses allouées à des étudiants et artistes étrangers</b>			
— Plafonds de dépenses et crédits d'engagement	374,4		
<b>Institutions chargées d'encourager la recherche pendant les années (Fonds national suisse et Académies suisses des sciences)</b>			
— Plafond de dépenses	5'167,2	13,4	
<b>Innosuisse</b>			
— Plafond de dépenses	1'291,6		
<b>Parc suisse d'innovation («Switzerland Innovation»)</b>			
— Plafond de dépenses	3,8		
<b>Etablissements de recherche d'importance nationale</b>			
— Plafond de dépenses	427,9	4,5	
<b>Coopération internationale</b>			
— Crédit d'engagement en faveur du Cherenkov Telescope Array Observatory (CTAO)	12,6		
— Crédit d'engagement en faveur de l'Institut Laue-Langevin (ILL)	14,4		
— Crédit d'engagement en faveur de la coopération internationale en matière de recherche	78,4		4,5
<b>Coopération dans le domaine spatial</b>			
— Crédit d'engagement pour la participation à des programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA)	1'666,3		
— Crédit d'engagement pour l'encouragement d'activités nationales	28,0		
<b>Total millions de CHF</b>	<b>29'200,0</b>	<b>147,2</b>	<b>84,3</b>

Lors de la session d'automne 2024, le Parlement a adopté le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028) en y apportant des corrections ciblées. Les Chambres fédérales ont augmenté de 50 millions de francs le plafond de dépenses pour le domaine des EPF et de 13,4 millions de francs celui du Fonds national suisse et des Académies suisses des sciences. D'autres augmentations décidées par le Parlement ont été compensées dans le cadre du Message FRI 2025-2028. Ainsi, l'augmentation des contributions de base des universités cantonales et des hautes écoles spécialisées de 55,9 millions de francs au total a été entièrement compensée dans les crédits d'engagement pour les infrastructures de recherche et dans les contributions liées à des projets. Le Parlement a également relevé le plafond de dépenses des subventions

forfaitaires de la formation professionnelle de 23,4 millions de francs. En contrepartie, les deux Chambres ont décidé de couper les moyens alloués à l'offre d'évaluation et de conseil professionnels « viamia »; dès la fin de l'année 2025, la responsabilité pour ce projet incombera entièrement aux cantons. Un dernier transfert de moyens financiers concerne les institutions de recherche d'importance nationale. Les Chambres fédérales leur ont octroyé une augmentation de 4,5 millions de francs. Ce montant a été compensé dans le crédit d'engagement destiné à l'initiative de diplomatie scientifique Swissnex. Pour les quatre prochaines années, le domaine FRI disposera d'un plafond de dépenses maximal de plus de 29,2 milliards de francs au total.

## **ACTUALITES DU MOIS**

---

27.09.2024 | Recherche de l'administration fédérale

### **Le Conseil fédéral veut optimiser la coordination**

L'administration fédérale finance, planifie et accompagne des travaux de recherche qui l'aident à accomplir ses tâches. Un comité interdépartemental placé sous la direction du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est chargé de la coordination générale de cette recherche dite de l'administration fédérale. Le Conseil fédéral a décidé de prendre des mesures pour optimiser cette coordination. Elles visent à éviter les doublons dans l'encouragement de la recherche et à mieux coordonner les programmes de recherche en cours et planifiés.

[Lire plus»](#)

26.09.2024 | Médecine humaine

### **25 millions de francs pour augmenter les diplômes**

Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont prononcés en faveur de la formation de davantage de médecins en Suisse, notamment dans le domaine de la médecine de famille. Ils souhaitent mettre à disposition à cet effet jusqu'à 25 millions de francs durant les quatre prochaines années. Ces fonds seront issus des contributions liées à des projets versées aux hautes écoles cantonales, conformément à la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. Cette décision a été prise dans le cadre des délibérations sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI 2025-2028).

[Lire plus»](#)

26.09.2024 | Domaine des EPF

### **Les taxes d'études pour les étudiant-es étranger-ères doivent être triplées au minimum**

A l'avenir, les étudiant-es étranger-ères domicilié-es à l'étranger devront payer davantage pour leurs études au sein des Ecoles polytechniques fédérales (EPF). Dans le cadre des délibérations sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028), le Conseil national et le Conseil des Etats ont adapté la Loi sur les EPF de manière à ce que les taxes pour les étudiant-es étranger-ères soient triplées au minimum.

[Lire plus»](#)

26.09.2024 | Movetia

## **Le Conseil national approuve la transformation en un établissement de droit public**

Le Conseil national a approuvé le projet de révision de la Loi sur Movetia par 124 voix contre 53 et cinq abstentions. La révision de la loi vise à transformer l'agence de promotion des échanges et de la mobilité Movetia en un établissement de droit public. Par sa décision, la Chambre basse s'est opposée au Conseil des Etats, qui n'était pas entré en matière sur le projet lors de la session de printemps 2024. La nouvelle forme juridique doit simplifier une association au programme européen d'éducation Erasmus+ et mieux tenir compte des principes de gouvernance de la Confédération. L'objet retourne au Conseil des Etats. Si ce dernier refuse à nouveau d'entrer en matière, le projet échouera.

[Lire plus»](#)

24.09.2024 | SWEETER

## **Les Chambres divisées sur le crédit d'engagement pour la recherche énergétique**

Le Conseil national et le Conseil des Etats ne sont pas d'accord sur le calendrier et le montant du crédit d'engagement à octroyer à l'instrument d'encouragement SWEETER (SWiss research for the EnErgy Transition and Emissions Reduction). Par 127 voix contre 64, le Conseil national demande une harmonisation de la durée de SWEETER avec le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2025-2028. Il se prononce donc en faveur d'une réduction proportionnelle du montant du crédit à 35,6 millions de francs. En revanche, le Conseil des Etats soutient le projet du Conseil fédéral par 31 voix contre 13 et une abstention. Celui-ci prévoit pour l'instrument d'encouragement un crédit d'engagement de 106,8 millions de francs pour les années 2025 à 2036. Les deux Chambres débattront à nouveau de cet objet durant la session d'hiver.

[Lire plus»](#)

23.09.2024 | Etudes de médecine

## **Le Conseil fédéral doit améliorer le numerus clausus**

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a adopté la motion « Numerus clausus. En finir avec une sélection des étudiants en médecine sur des critères autres que de compétences et de qualité » par 32 voix contre 9 et une abstention. Le Conseil fédéral est ainsi chargé de prendre, en concertation avec les cantons, des mesures dans le domaine de la formation médicale universitaire et postgrade afin que les étudiant-es soient admis-es principalement sur la base de critères de compétence et de qualité. A cet effet, des places d'études et des stages cliniques supplémentaires doivent être proposés, notamment dans le domaine des soins de base et des soins ambulatoires.

[Lire plus»](#)

23.09.2024 | Relations internationales

## **Martina Hirayama participe à la réunion ministérielle du G20 au Brésil**

Martina Hirayama, secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, a participé, le 19 septembre 2024 au Brésil, à la rencontre ministérielle du G20 dédiée à la recherche et l'innovation. L'événement, intitulé « Open Innovation for a Just and Sustainable Development », était centré sur la coopération internationale sous l'angle de l'open innovation. En outre, les discussions ont porté sur la contribution de la science et de l'innovation à la décarbonation de l'économie, aux recherches dédiées à l'Amazonie, ainsi que sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accès à la recherche.

[Lire plus»](#)

20.09.2024 | Budget fédéral

## **Le Conseil fédéral fixe les grandes lignes du programme d'allègement budgétaire**

Le Conseil fédéral a présenté les grandes lignes du programme d'allègement des finances fédérales, fondées sur les recommandations du rapport récemment publié par le groupe d'experts chargé du réexamen des tâches et des subventions. Dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, des économies d'environ 500 millions de francs pourraient ainsi être réalisées d'ici 2030. Dans une prochaine étape, les mesures arrêtées par le Conseil fédéral seront précisées et leurs effets analysés de manière plus approfondie. Il présentera les résultats de cette analyse dans le cadre d'un projet de consultation, probablement d'ici à la fin janvier 2025. Une quarantaine de mesures nécessitent le remaniement d'un grand nombre de lois, que le Conseil fédéral prévoit d'effectuer au moyen d'un acte modificateur unique.

[Lire plus»](#)

20.09.2024 | Horizon Europe

## **Crédit supplémentaire de 86 millions de francs pour les mesures transitoires**

Le Conseil fédéral a soumis au Parlement sept crédits supplémentaires pour l'année en cours, pour un montant total d'environ 302 millions de francs. Sur ce montant, 86 millions de francs doivent servir à financer les mesures transitoires dues à l'exclusion du programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe ». Si le Parlement approuve les fonds, le versement sera effectué en fonction des besoins effectifs et de l'état d'avancement de chaque projet. Selon le Conseil fédéral, les fonds supplémentaires requis en 2024 résultent principalement des versements liés aux appels à propositions 2021 à 2023. Le montant sollicité sera compensé au cours des années 2026 à 2030.

[Lire plus»](#)

19.09.2024 | Domaine des EPF

## **Limitation des admissions des étudiantes et étudiants étrangers à l'EPFL**

Le Conseil des EPF a limité l'accès aux études à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), pour les personnes étrangères titulaires d'un certificat d'accès aux études supérieures étranger. Le Conseil a pris cette décision à la demande de l'EPFL à l'issue de deux procédures de consultation, l'une interne au Domaine des EPF et l'autre auprès des offices de l'administration fédérale. Concrètement, le Conseil des EPF a fixé la limite d'admission pour les étudiant-es de bachelor de première année à 3000 places par an. L'admission est décidée en fonction des compétences des candidat-es. La mesure prendra effet à partir du semestre d'automne 2025 et est prévue, dans un premier temps, jusqu'au semestre d'automne 2028 inclus. Elle pourra être prolongée en fonction de l'évolution de la situation.

[Lire plus»](#)

17.09.2024 | LERI

## **Implication accrue de la Confédération dans les projets du CERN**

La Confédération aura désormais davantage son mot à dire dans les projets de construction de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). Les deux Chambres ont approuvé une modification en ce sens de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI). A l'avenir, la Confédération sera impliquée dans l'approbation des plans des projets d'infrastructure du CERN qui concernent le développement territorial et présentent une importance stratégique. Un partage des compétences entre la Confédération et le canton de Genève est prévu.

[Lire plus»](#)

## Participation de Martina Hirayama à une réunion informelle des ministres européens à Budapest

Martina Hirayama, secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, a participé à une réunion informelle des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche des pays de l'Union européenne à Budapest les 16 et 17 septembre. Les discussions ont porté sur l'instauration par étapes d'un diplôme européen de degré universitaire ("European Degree") dans le cadre d'une coopération transfrontalière. Les participants ont également discuté du renforcement de la compétitivité de l'Europe à travers la recherche et l'innovation, des moyens pour atténuer la fragmentation de l'espace européen de la recherche et pour garantir la liberté de la recherche.

[Lire plus»](#)

17.09.2024 | Expérimentation animale

## Légère augmentation des expériences sur des animaux en 2023

Selon la statistique de l'expérimentation animale de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), 595'305 animaux ont été utilisés en 2023 en Suisse à des fins expérimentales. Ces chiffres correspondent à une augmentation de 1,6% par rapport à l'année précédente. Pour la première fois depuis 2018, les expériences du niveau de contrainte le plus élevé (degré de gravité 3) ont toutefois légèrement diminué. Les autorités cantonales compétentes ont autorisé au total 560 nouveaux projets de recherche avec des animaux, ce qui correspond à une diminution de 106 autorisations par rapport à 2022. Le nombre de demandes déposées a également diminué.

[Lire plus»](#)

17.09.2024 | Message FRI 2025-2028

## Le Conseil national maintient les augmentations

Dans le cadre de l'élimination des divergences, le Conseil national s'est à nouveau penché sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028 (Message FRI 2025-2028). La Chambre basse a suivi les propositions de la majorité de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) et a maintenu des augmentations d'environ 143 millions de francs au total. Le Conseil national a suivi la ligne du Conseil fédéral – soutenue par le Conseil des Etats – uniquement sur le soutien au Parc suisse d'innovation "Switzerland Innovation" et a renoncé à une augmentation des moyens financiers. Le dossier retourne donc au Conseil des Etats.

12.09.2024 | Message FRI 2025-2028

## **Le Conseil des Etats rejette les augmentations et suit la ligne du Conseil fédéral**

Après le Conseil national, le Conseil des Etats s'est penché sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025-2028 (Message FRI 2025-2028). Lors de l'examen de cet objet, la Chambre haute a rejeté toutes les augmentations et les réductions décidées par le Conseil national. Elle suit ainsi la ligne du Conseil fédéral et prévoit une croissance des dépenses de 1,6% pour la nouvelle période de financement. Par ailleurs, le Conseil des Etats s'est prononcé par 32 voix contre 13 en faveur d'une modification de la Loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (loi sur les EPF). Selon cette décision, les taxes d'études des étudiant-es étranger-ères immatriculé-es à L'EPFL et à l'EPFZ doivent être au moins triplées. La Chambre haute suit ici la décision du Conseil national.

[Lire plus»](#)

06.09.2024 | Horizon Europe

## **La CSEC-N réaffirme son soutien à l'association au programme européen**

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a procédé à l'examen préalable de quatre initiatives cantonales demandant la réintégration de la Suisse au programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation "Horizon Europe". Par 17 voix contre 8, elle a décidé d'adhérer à la décision du Conseil des Etats de donner suite aux initiatives. La majorité de la commission réaffirme ainsi son soutien au pôle de recherche suisse.

[Lire plus»](#)

06.09.2024 | Culture d'OGM

## **La CSEC-N souhaite prolonger le moratoire sur le génie génétique jusqu'à fin 2027**

Afin d'adapter la législation aux nouvelles méthodes de sélection végétale, le Parlement a chargé le Conseil fédéral en 2023 de préparer un projet d'acte législatif. Le Conseil fédéral prévoit de mettre le projet pour une nouvelle loi spéciale en consultation fin 2024. Le moratoire sur le génie génétique expire fin 2025, ce qui créera une lacune juridique. Pour cette raison, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) demande à son conseil, par 17 voix contre 6 et une abstention, de prolonger le moratoire sur le génie génétique jusqu'à fin 2027. La commission a déposé une initiative parlementaire à cet effet.



06.09.2024 | Relations internationales

## **Martina Hirayama reçoit le ministre malaisien de l'enseignement supérieur**

La secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, Martina Hirayama, a reçu à Berne le ministre malaisien de l'enseignement supérieur, Zambry Abdul Kadir. Les discussions ont porté sur la coopération bilatérale dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, ainsi que sur les possibilités de la renforcer.

[Lire plus»](#)

05.09.2024 | Budget fédéral

## **Un groupe d'experts propose des mesures d'économies concrètes**

Dans son rapport sur le réexamen des tâches et des subventions, un groupe d'experts propose plus de 60 mesures concrètes qui pourraient alléger les finances fédérales de 4 à 5 milliards de francs dans les années à venir. Il s'agit en premier lieu de mesures d'économie. Ces mesures concernent aussi le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. La Confédération s'attend à des déficits structurels d'environ 3 milliards de francs par an au cours des prochaines années. Le Conseil fédéral avait chargé le groupe d'experts dirigé par l'ancien directeur de l'Administration fédérale des finances, Serge Gaillard, de réexaminer les subventions afin de rétablir l'équilibre des finances fédérales. Une consultation sur les mesures proposées par le Conseil fédéral débutera probablement en janvier 2025.

[Lire plus»](#)

05.09.2024 | Prix scientifique Latsis

## **Le prix est décerné à Mackenzie Mathis**

Le Prix scientifique suisse Latsis 2024 est décerné à la chercheuse Mackenzie Mathis. Elle reçoit cette distinction pour ses contributions dans le domaine de l'apprentissage automatique dans les neurosciences. Mathis et son équipe travaillent à décrypter les circuits neuronaux, des réseaux complexes de neurones dans le cerveau. Les scientifiques souhaitent montrer comment l'exécution de mouvements nouvellement appris est dirigée par le cerveau, et contribuer ainsi à une meilleure compréhension de ce dernier. La remise du prix aura lieu le 7 novembre 2024 à Berne.

[Lire plus»](#)

05.09.2024 | Prix scientifique Marcel Benoist

## Pascal Gygax récompensé pour l'excellence de ses recherches

La Fondation Marcel Benoist récompense Pascal Gygax pour ses remarquables travaux de recherche portant sur le lien entre le langage et les préjugés liés au genre. Ses recherches dans le domaine de la psycholinguistique expérimentale et de la psychologie cognitive ont montré l'influence du langage masculinisé sur la perception du monde. Le Prix scientifique suisse Marcel Benoist, doté de 250'000 francs, est considérée comme le prix Nobel suisse. La remise du prix aura lieu le 7 novembre 2024 à Berne.

[Lire plus»](#)

04.09.2024 | Culture d'OGM

## Une loi pour les nouvelles méthodes de sélection

Afin d'adapter la législation aux nouvelles méthodes de sélection végétale, le Parlement a chargé le Conseil fédéral de préparer un projet d'acte législatif. La suite de la procédure est désormais définie. Le Conseil fédéral charge le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) d'élaborer un projet de loi spéciale qui sera mis en consultation d'ici la fin de l'année 2024. L'objectif est de présenter un message au Parlement au premier trimestre 2026.

[Lire plus»](#)

04.09.2024 | MINT

## Pérenniser les filières d'études bachelor intégrant une partie pratique

Le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation sur la pérennisation des filières de bachelor intégrant une partie pratique (PiBS) dans le domaine des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique (domaine MINT). Les filières PiBS comprennent quatre années d'études au lieu de trois et incluent une partie pratique en entreprise représentant 40% de la durée des études. La consultation est basée sur l'approbation du Conseil des hautes écoles et sur les résultats positifs d'une analyse d'impact réalisée en 2023. Le Conseil fédéral demande que la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) soit modifiée. La consultation court jusqu'au 4 décembre 2024.

[Lire plus»](#)

## PUBLICATIONS RECENTES

---

## MONITORING

---

Monitoring BFI-relevanter Geschäfte

Objekt	Titel	Art	Stadium	Verantwortliche
1	...	...	...	...
2	...	...	...	...
3	...	...	...	...
4	...	...	...	...
5	...	...	...	...
6	...	...	...	...
7	...	...	...	...
8	...	...	...	...
9	...	...	...	...
10	...	...	...	...
11	...	...	...	...
12	...	...	...	...
13	...	...	...	...
14	...	...	...	...
15	...	...	...	...
16	...	...	...	...
17	...	...	...	...
18	...	...	...	...
19	...	...	...	...
20	...	...	...	...
21	...	...	...	...
22	...	...	...	...
23	...	...	...	...
24	...	...	...	...
25	...	...	...	...
26	...	...	...	...
27	...	...	...	...
28	...	...	...	...
29	...	...	...	...
30	...	...	...	...
31	...	...	...	...
32	...	...	...	...
33	...	...	...	...
34	...	...	...	...
35	...	...	...	...
36	...	...	...	...
37	...	...	...	...
38	...	...	...	...
39	...	...	...	...
40	...	...	...	...
41	...	...	...	...
42	...	...	...	...
43	...	...	...	...
44	...	...	...	...
45	...	...	...	...
46	...	...	...	...
47	...	...	...	...
48	...	...	...	...
49	...	...	...	...
50	...	...	...	...

## Objets du Parlement du domaine FRI

Accédez à l'aperçu actuel du Réseau FUTURE.

[Lire plus »](#)

## AGENDA

14-15.10.2024 | Berne

**Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)**

24.10.2024 | Berne

**Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)**

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **Effacer votre adresse**

## CONTACT

Réseau FUTURE  
Münstergasse 64/66, 3011 Berne  
Tel. 031 351 88 46  
[info@netzwerk-future.ch](mailto:info@netzwerk-future.ch)  
[www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch)

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

**3 octobre 2024**